

Financement des PME / TPE

Rencontre de Valois du 6 novembre 2012

Intervenants

Alain Chatillon, Sénateur UDI de la Haute-Garonne et rapporteur de la mission commune d'information sur la désindustrialisation des territoires

Bertand Pancher, Député UDI de la Meuse

Pierre Molendi, Secrétaire Général de la DFCG

Jérôme Lejeune, Président de la Commission des Finances du Parti Radical

Synthèse des propositions

1. Reconnecter la finance avec l'objet de son investissement : replacer l'homme comme objectif de l'activité pour lui donner du sens
2. Communiquer sur les nombreux dispositifs de financement existants et en simplifier l'accès (par exemple « hubfi.fr »)
3. Organiser le financement des TPE / PME dans une logique de filière en mettant en avant la coordination des parties prenantes au niveau national / local (entreprises et syndicats, Etat et régions, acteurs financiers et investisseurs privés et publics)
4. Aller plus loin que le nouveau guichet unique des PME (i.e. la BPI) ou les pôles de compétitivité, pour créer une véritable filière de l'investissement dans la création d'entreprises locales (PME, TPE, artisans, professions libérales...). Ce guichet unique pourrait agir comme « tiers de confiance » entre les investisseurs et les créateurs
5. Accroître la logique de filière en facilitant la mutualisation de moyens, de la recherche à la mise en marché, entre acteurs d'une même chaîne
6. Reconstruire le rôle de soutien et d'animation de l'Etat, fixant les priorités de développement à long terme
7. Clarifier le rôle de l'Etat en soutien et garant des initiatives économiques régionales dont l'intervention directe financière serait limitée
8. Ajuster les dispositifs financiers et fiscaux à la politique de développement économique à long terme de l'Etat et sa traduction dans un nombre limité de secteur d'excellence (définie en concertation avec les acteurs de l'économie et leurs représentants)
9. Encourager le développement commercial des entreprises françaises à l'international, en créant des équipes de développement économique dans les représentations diplomatiques, financés par les entreprises
10. Favoriser la préférence nationale ou locale dans le cadre des appels d'offre pour les marchés publics
11. Garantir aux acteurs économiques une stabilité fiscale et juridique nécessaire à leur développement
12. Décentraliser et sectoriser l'application des normes réglementaires, par exemple avec les fédérations professionnelles, en privilégiant le principe de proportionnalité et de réalité
13. Restaurer l'image de l'entreprise en valorisant le travail en PME et en formant les jeunes dans ce sens (par exemple « 100 000 entrepreneurs »)



14. Développer l'apprentissage pour répondre aux besoins de main d'œuvre industrielle qualifiée des entreprises
15. Accroître la part des entrepreneurs et salariés dans la représentation politique
16. Mettre en place la prise de participation mutualisée au capital d'une PME à l'échelle locale
17. Favoriser la création de petites entreprises de proximité (artisanat / commerce de proximité) en ouvrant aux particuliers la possibilité de les financer par une prise de participation « raisonnable » au capital de cette structure (« *crowdfunding* »)
18. Mettre en relation - via un tiers de confiance - les investisseurs (particuliers, institutionnels, fonds d'investissement, acteurs publics,...) avec les créateurs d'entreprise (« *near prime* » pour le crédit, innovant et dont l'objet a un caractère durable)
19. Soutenir ces investissements, dont le risque est partagé par l'investisseur, par une politique fiscale adaptée
20. Pondérer le Crédit Impôt Recherche en faveur des entreprises réellement innovantes et créatrices de valeur
21. Créer une caisse mutuelle des créateurs d'entreprise permettant aux entrepreneurs de bénéficier de financement à la création de leur société, tout en s'inscrivant dans une logique à long terme de soutien des créations futures
22. Développer un système de labélisation des projets éligibles au financement de cette caisse permettant de séparer les activités d'analyse du risque des activités de production de crédit.
23. Favoriser les modes de financement alternatifs
24. Clarifier le rôle et les attendus vis-à-vis des acteurs financiers traditionnels (banque / assurance) dans le financement de l'économie pour éviter le « *shadowbanking* » et autres formes « hors marché » de financement
25. Inciter les banques à allouer une partie de leur budget risque au financement de l'économie réelle, et, en complément, constituer un fond local d'investissement dans des projets de création d'entreprise.
26. Faciliter l'accès au financement par le marché, au niveau local (émission d'obligation)
27. Simplifier l'accès au financement (emprunt ou marché) en favorisant la mutualisation par la création de pool d'entreprises
28. Favoriser les sociétés de capital – risque, acteurs du développement économique